



Club de Plongée Les Loups Marins de Baie-Comeau

Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) 2010-2011 du Club de plongée Les Loups Marins

**Tenue le lundi 23 mai 2011 à 17:15 heures
Au 235 boulevard La Salle à Baie-Comeau**

Étaient présents :

Napoléon Martin, Stéphane Pratt, Claude Chamberland, Patrick Frigon, Jean-Pierre Gagnon, Richard D'Auteuil, Daniel Carrier

1. Ouverture et mot de bienvenue du président.

Remerciements aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté tel quel, sur proposition de Napoléon Martin, secondé par Richard D'Auteuil.

3. Lecture des minutes de la dernière AGA.

Jean Pierre Gagnon procède à la lecture des minutes de la dernière assemblée générale annuelle. Les minutes sont acceptées sur proposition de Napoléon Martin, secondé par Richard D'Auteuil

4. Rapport de la trésorerie.

Patrick présente le bilan annuel. Les finances se portent bien. Nous accusons un léger déficit, mais lorsque le paiement du Centre Boréal nous parviendra

nous aurons un surplus d'environ \$900 pour l'année. Le rapport est accepté sur proposition de Richard D'Auteuil, secondé par Claude Chamberland.

5. Bilan des Activités 2010 et calendrier 2011.

Les membres ont participé à 9 activités planifiées de plongée et 9 autres plongées surprises.

Le calendrier préliminaire de la prochaine saison a été élaboré et est joint en annexe. Nous continuerons d'aviser les membres par courriel lors des activités. Les nouveaux plongeurs seront contactés par téléphone pour les premières activités.

6. Détermination des frais d'adhésion au Club.

Le prix des cartes de membres sera de \$20 par plongeur.

7. Élections du conseil d'administration

Le conseil d'administration demeurera inchangé soit :

Jean Pierre Gagnon, président

Patrick Frigon, trésorier

Daniel Carrier, vice-président

Claude Chamberland, administrateur

Richard D'Auteuil, administrateur

8. Varia

Il est proposé que le Club rembourse les frais d'utilisation des bateaux aux propriétaires. Les bateaux éligibles et les modalités seront déterminés par le responsable de l'activité et le président du Club. Tous les membres sont d'accord de procéder à l'essai. Acceptation proposé par Patrick Frigon, secondé par Jean Pierre Gagnon.

9. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 9 :15 heures sur proposition de Stéphane Pratte secondé par Napoléon Martin.

Daniel Carrier,
Pour le Club Les Loups Marins

